

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le journal d'une institutrice—*Suite*

Avril.

(*Pour l'Enseignement Primaire*)

J'ai fait comme je l'avais pensé bien ; je suis allée trouver les « Religieuses » et les ai fortement engagées à se rendre aux vœux de la municipalité, sans égard à ma situation. Mais elles s'y refusent, objectant qu'elles ne peuvent ni ne veulent rien entreprendre à mon détriment ; que j'ai besoin de mon état pour vivre ; qu'il ne faut pas que les communautés nuisent aux institutrices laïques. Ceci est loin des intentions qu'on leur prête, et je suis fière de leur rendre justice. En définitive, elles accepteront, l'obligation s'impose ; il est juste que les familles moins aisées, qui ne peuvent mettre leurs enfants au pensionnat, profitent comme les autres, de l'avantage d'un couvent dans leur paroisse. Il faut se rendre à l'évidence. Dans une localité que je connais, on s'étonne, assez souvent du savoir faire de presque toutes les mères, à quelque classe de la société qu'elles appartiennent. Elles ont un cachet de respect d'elles-mêmes, de distinction, qui ne se trouve pas partout. C'est qu'il y a ici, dit un jour, un notable, depuis plus de 25 ans, un pensionnat pour les familles plus aisées, et un externat pour les autres. L'éducation et l'instruction religieuse se donnent aux deux catégories. Voilà ce qui vous explique la remarque que vous faites en notre faveur. . . . Tout bien pesé, je m'efface de bon cœur. Je défricherai de mon mieux la petite part de terrain que le bon Dieu me donne à cultiver.

A. M. D. G.

Les Laurentides

Ce très joli mot désignant la chaîne de montagnes qui traverse la province de Québec, au nord du Saint-Laurent, du nord-est au sud-ouest, a été créé par l'historien Garneau, si nous en croyons la note suivante, placée au bas de la page 85 du volume Ier de *l'Histoire du Canada* de F.-X. Garneau, édition de 1852 :

« Cette chaîne n'ayant pas de nom propre et reconnu, nous lui donnons celui de *Laurentides*, qui nous paraît bien adapté à la situation de ces montagnes qui suivent une direction parallèle au Saint-Laurent. Un nom propre est nécessaire afin d'éviter les périphrases toujours si fatigantes et souvent insuffisantes pour indiquer une localité, un fleuve, une montagne, etc. Quant à l'euphonie, nous espérons que le nom que nous avons choisi satisfera l'oreille la plus délicate, et formera une rime assez riche pour le poète qui célébrera les beautés naturelles de notre patrie. »